

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR LES REVENUS DE 2023

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2024

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS



2D-DOC

BLANCHET YANN PIERRE
FELIX-FAURE FREDERIQUE ANNE BEATRICE
D1
21 RUE DE LA DIGUE
31300 TOULOUSE

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 1468550586461
Déclarant 2 (C) : 0312918101097

Référence du document : 24 B9 4109002 02

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

D1
21 RUE DE LA DIGUE
31300 TOULOUSE

Numéro FIP 310 14 95 4009308789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 29/05/2024

Somme qui vous est remboursée

1 137,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2023.
Vous serez remboursé à l'été 2024.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact et RDV »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 34 422
Nombre de parts : 3.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).*

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2024

IMPOT SUR LE REVENU		Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Détail des revenus				
Salaires.....	23616	151		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2362			
Déduction minimale.....		- 151		
Salaires, pensions, rentes nets.....	21254	0		21254
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....		1905		
Abattement ⁶		- 953		
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....		952		
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....				952
BNC pro., régime spécial, déclarés.....	21789			
Abattement ⁶	- 7408			
BNC pro., régime spécial, nets.....	14381			
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				14381
Revenu brut global.....				36587
CSG déductible.....				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	Montant
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶				
Total des charges déduites¹¹.....		4000	4000	- 4000
Revenu imposable.....		Taux	Montant	32587
Revenus au taux forfaitaire.....				1
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				34421
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				56
Décote.....				- 56
REDUCTIONS D'IMPÔT¹⁵		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....				
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Dons aux oeuvres.....		324	324	0
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX		CSG - CRDS	PREL SOL	
Détail des revenus				
Revenus professions non salariées ⁴⁶		952	952	
BASE IMPOSABLE.....		952	952	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES REÇUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
O	1					1			3.0

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2024

>>> Suite de votre avis

Montant de l'imposition.....	92	71	163
Total des prélèvements sociaux nets.....			65

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2024.....

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :	0
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :.....	- 1064
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :.....	+ 116

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....

- 948

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
92	71	
- 199	- 153	
- 107	- 82	

Solde des prélèvements sociaux 2023 ⁵³:

- 189

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....

1137

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

34422

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹.....

1

Revenus exonérés

Revenus non commerciaux (régime micro-entreprise).....

Déclar. 2

2779

Revenus non commerciaux (régime micro-entreprise).....

Nets (35)

1834

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2024

>>> Suite de votre avis

déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2022.....	16394	16394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741	= 16741

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.